

Travaux de restauration écologique
à l'espace naturel sensible Vallée du Fossat
Réunion publique

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 5

LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE :
UNE AMBITION
COLLECTIVE

Mercredi 19 juin à 20 h, une réunion publique co-animée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Parc naturel régional du Livradois-Forez et l'Office national des Forêts se tiendra salle des Mélèzes à Job. Son but : informer la population sur la nature des travaux forestiers prévus du 1^{er} août au 30 octobre dans la vallée du Fossat.

Cette réunion sera l'occasion d'expliquer les enjeux d'une telle opération et de présenter une expérience similaire réalisée sur l'ENS de la Montagne du Mont (Chastreix).

Entre 1950 et 1970, la majorité des prairies de fond de vallée ont été remplacées par des plantations d'épicéas. Dès 1999, le Conseil départemental a fait l'acquisition de parcelles enrésinées pour les restaurer et les remettre en pâturage dans les années 2000.

En 2013, deux plantations d'épicéas ont été acquises par le Département. Ces parcelles forment un "point noir" écologique, puisque principalement composées d'une essence allochtone* qui restreint la biodiversité.

Afin d'effacer leurs impacts négatifs et d'améliorer la naturalité, une **coupe de restauration écologique** a été décidée en partenariat par divers acteurs (Conseil départemental, Office national des forêts (ONF), Parc naturel régional du Livradois-Forez, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Direction départementale des Territoires).

L'objectif consiste à restaurer un paysage naturel de forêt et de pré-bois, hétérogène, alternant milieux ouverts et fermés, assurant des connexions entre les habitats et favorisant la biodiversité.

*qui provient d'un endroit différent



Afin de préserver les sols et les zones humides mais aussi de limiter le bilan carbone de l'opération, le Département a opté pour une coupe des épicéas par **bucheronnage manuel** et un transport des arbres coupés à l'intérieur des parcelles à l'aide de la **technique du câble-mât**. Un câble muni d'un chariot est tendu entre les arbres afin de faire circuler les arbres coupés jusqu'à une place à dépôt en bord de piste forestière. Cela évite ainsi la circulation d'engins lourds dans les parcelles.

Par conséquent, ce chantier entraînera la fermeture **du sentier de la vallée du Fossat entre le 1^{er} août et le 30 octobre**.

Située à plus de 1 200 mètres d'altitude, cette vallée envahie et sculptée par les glaciers il y a plus de 100 000 ans, est un site emblématique du Forez.

Elle possède un climat montagnard prononcé et une topographie accidentée. Ses caractéristiques conditionnent une forte diversité d'habitats ainsi qu'une richesse en espèces montagnardes et subalpines. Elle est constituée de forêts anciennes ainsi que de milieux agro-pastoraux abritant de nombreuses espèces patrimoniales, tant floristiques que faunistiques.

Devenue « espace naturel sensible », la vallée du Fossat bénéficie depuis 2006 d'une politique de préservation. Elle recouvre 440 ha, sur la commune de Job, dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez. Le Département du Puy-de-Dôme est propriétaire de 133 ha et le Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne de 61 ha. Les autres parcelles appartenant à des propriétaires privés.

Le choix de recréer une continuité écologique entre le fond de vallée et les crêtes répond à des enjeux très actuels : environnementaux, esthétiques et climatiques.

Info +

Réunion publique d'information

Travaux de restauration écologique à l'espace naturel sensible (ENS) Vallée du Fossat

Mercredi 19 juin à 20 h

Salle des Mélèzes, **Job**